

Trois-vingt ans, né à La Crau (Var) le Cery fornic mul hies  
Cont. Soixante-deux professeur de Cultivatioe. domicilié à La Crau  
Var) fille mineure de Louis, Joseph, Richelan, né au Castellet  
Var) professeur de Cultivatioe domicilié à La Crau (Var) et de  
Chesabeth, Chérie, Rose, Zarahel, né à Evreux l'Espagnol et de  
son épouse, professeur de Cultivatioe, domicilié à La Crau (Var)  
Le père et la mère ici présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont: 1. Les publications de mariage  
faits par nous sans opposition, le Dimanche Vingt-trois et  
Vingt-quatre mil huit cent quatre-vingt-un, demeurés officiels  
pendant le délai voulu par la loi.

2. Vu l'acte de naissance du futur époux.

3. Vu l'acte de décès de la mère du futur époux.

4. Vu l'expédition de l'acte de naissance de la future épouse  
et le tout en forme; Et tous lesquels il a été donné lecture par un  
Officier public, ainsi qu'il est dit au Chapitre VI du titre V, livre premier  
du Code Civil sur le mariage, concernant le droit et devoirs  
respectifs de l'époux.

Et de même lecture, sur notre interpellation, conformément à  
l'article 17 du Code Civil modifié par la loi du 11 juillet 1819,  
le futur époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat  
mariage.

Les Contractants ont déclaré prendre en mariage, Pierre-Étienne  
Baptisten, Richelme et Pauline Charles Joseph  
Moultet.

Le tout en présence de Picon, Jacques, domicilié à La Crau  
(Var) âgé de cinquante-sept ans, professeur de jardinier, oncle  
de la future.

Et, Près, François, domicilié à Evreux (Var) âgé de quarante  
ans, professeur de Charpenterie de marine, cousin germain de la future.  
De Thomas, Victor, domicilié à La Gard, (Var) âgé de trente  
ans, professeur de Cultivatioe, non parent ni allié du futur.

Et de Comet, Henri, domicilié à La Crau, (Var) âgé de  
deux ans, professeur de Cultivatioe, non parent ni allié des futurs.  
Après quoi, Moi Jean, Joseph, Renaud, adjoint  
délégué par Monsieur, L. Maire de La Gard, juge

fonctionnaire d'Officier de l'Etat Civil au prénom au nom de  
la loi, que les dites parties sont unies en mariage. Il a été  
dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans  
la paroisserie salée de la maison commune et qui a été signé  
avec moi, par le futur, la future, les quatre témoins et  
le père de la future; le père du futur et la mère de la  
future ont déclaré en le savoir de ce faire par nous requis.

Charles Moultet, Marie-Étienne Picon,  
Joseph Thomas, Pierre et Baptiste  
Moultet

Mairie de La Gard

Arrondissement d'Evreux

Le Vingt-deux Novembre, mil huit cent quatre-vingt-un,  
à cinq heures du matin.

Acte de Mariage de André, Marcellin, Guérin,  
âgé de vingt-neuf ans, né à La Crau (Var) le Trent-janvier  
mil huit cent soixante-deux, professeur de propriétaire,  
domicilié à La Crau (Var) fils majeur de André, Charles,  
Louis, Guérin, né à La Crau (Var) professeur de propriétaire,  
et de Chérie, Claire, Mère, son épouse, propriétaire,  
domicilié à La Crau (Var) Le père et la mère ici présents  
et consentants d'un part.

Et de Marie, Pauline, Julien, âgé de vingt-sept ans,  
né à La Gard, (Var) le huit septembre mil huit cent  
cinquante-quatre, sans profession, domicilié à La Gard  
(Var) fille majeure de Louis, Julien, né à La Vallée (Var),  
professeur de propriétaire et de Marguerite, Justine, Achimette,  
Blanc, né à La Cadier (Var) son époux, propriétaire.

N. 24

Guérin  
et  
Julien